

Notre Etablissement est membre de l'Université Catholique de Lille (UCL), impliquée dans Erasmus depuis 20 ans, qui a fait de l'internationalisation un des axes prioritaires de sa stratégie de développement. Nous souhaitons participer aux 2 consortia présentés par l'UCL en mars 2011, afin de poursuivre une politique de coopération concertée et cohérente incluant une mutualisation de l'information, des services, de la gestion, avec un souci de qualité et d'accompagnement.

Le lycée NDG est membre d'un groupe scolaire riche d'une expérience de plus de 150 ans passés au service des jeunes du bassin de la Sambre au Nord de la France, une région défavorisée au niveau de l'emploi et marquée par l'immigration. Le groupe permet d'effectuer une scolarité de la maternelle à l'enseignement supérieur. Le département d'enseignement supérieur compte 4 classes de BTS Assistant de Manager et PME/PMI (en formation initiale 65 étudiants/en alternance 30 étudiants), 1 classe Post-BTS basée sur les échanges internationaux en collaboration avec l'UCL, 1 section CPGE (Classes préparatoires scientifiques aux Grandes Ecoles).

Conscient depuis de nombreuses années de l'importance d'éduquer à la citoyenneté européenne, nous avons placé la dimension internationale au cœur de notre projet et cela fédère beaucoup d'initiatives :

- Le lycée NDG a été un des membres fondateurs en 1987 du réseau européen BUSINET (actuellement 95 écoles/universités dans 24 pays) et en fait toujours partie
- participation depuis plus de 20 ans à des programmes européens (missions d'enseignement, stages à l'étranger obligatoires et validés dans le cursus, échanges..)
- choix de BTS Tertiaires axés sur l'utilisation des langues étrangères afin de travailler en entreprise internationale ou PME/PMI exportatrice (PME/PMI «à référentiel européen» - Assistant de Manager suite au BTS Trilingue). Incitation à faire un stage à l'étranger (atout important pour l'emploi).
- création en 2002 d'une année Post-BTS renforçant les compétences des étudiants en marketing et relations internationales

Objectifs/priorités des activités Erasmus

- Développer, encourager et faciliter la mobilité étudiante
- Encourager la mobilité enseignante et celle des personnels concernés y compris vers des pays européens moins connus en France (ex : Lituanie)
- Renforcer des partenariats Erasmus par des conventions visant un double diplôme ou le développement d'un curriculum conjoint (ex EUROAST pour le BTS AM)
- Développer l'image des ECTS et l'application du LMD dans le secteur professionnel des « BTS Assistant » et les entreprises locales
- Développer l'IaH (intervention de professionnels européens en anglais sur des thèmes interculturels et/ou professionnels).
- Autres projets (le plus souvent transversaux) : conférences/séminaires européens d'étudiants, célébration d'événements européens (ex Printemps de l'Europe), accueil de députés européens, journée spéciale "International Day", Portes ouvertes "Europe"

La déclaration de stratégie européenne est accessible à tout public sur le site <http://www.notredamedegrace.org>

Elle figure dans le projet d'établissement et est largement diffusée à tous les acteurs concernés dans le groupe scolaire (jeunes, parents, professeurs) lors des Portes Ouvertes, lors de l'accueil des étudiants, dans le Journal interne.

Les actions sont aussi diffusées auprès des professionnels et entreprises partenaires (ex logos européens sur tous les documents « stage »...)

Les notions de non-discrimination, l'accueil, l'égalité des sexes sont exprimés dans le projet d'établissement et font partie de la vie quotidienne de notre groupe. «La personne humaine» est au centre de ce projet : accueil de toutes les classes sociales (ex : tarifs adaptés pour les familles modestes, aide à la mobilité pour un jeune étudiant accompagnant des lycéens à l'étranger), ouverture à toute culture et religion, bâtiments aménagés pour les jeunes en situation de handicap.

Mobilité académique étudiante :

Mobilité académique étudiante : le système spécifique BTS/CPGE permettait difficilement d'effectuer une mobilité académique d'un minimum de 3 mois.

Cependant la récente rénovation des BTS Assistant ouvre des perspectives de nouveaux partenariats européens et de mobilité. On peut citer parmi ces projets, la création du réseau EUROAST pour les BTS AM (projet Leonardo). Il y est prévu une reconnaissance basée sur les "ECVET" et une certification dans le cadre européen des certifications (CEC). Les cours professionnels étant basés sur un référentiel commun et des équivalences étant prévues, des périodes d'études faites à l'étranger chez un partenaire pourront être validées.

Mobilité du personnel enseignant : Des enseignants effectuent une mobilité depuis plus de 5 ans. Les premiers échanges s'effectuaient souvent dans un pays limitrophe à la France. Nous gardons la volonté de développer nos partenariats avec de nouveaux pays moins représentés en France (Lituanie...).

Durant leur séjour, ils restent en contact direct avec l'établissement par le biais du "site collaboratif professeurs". Au retour, les enseignants évaluent leur prestation et présentent leur expérience devant leurs collègues. Leurs expériences sont ensuite largement diffusées au sein du groupe (site NDG, journal interne).

L'exemple d'un enseignant effectuant lui aussi une mobilité est un excellent exemple pour nos jeunes étudiants et ne peut que favoriser la mobilité étudiante. Il permet aussi à l'enseignant de mieux appréhender les difficultés d'un étudiant partant à l'étranger

Qualité des stages professionnels des étudiants

Le stage est obligatoire dans la formation. Atout important pour l'emploi, la qualité du stage est une priorité : l'objectif est d'aboutir à une adéquation entre le profil du stagiaire, les objectifs du stage et l'entreprise d'accueil afin de favoriser l'adaptation en entreprise et l'épanouissement de l'étudiant.

Nous proposons une aide à la recherche de stage (diffusion d'offres, aide personnalisée à la réalisation des CV en langue étrangère, appel au réseau de partenaires -BUSINET, entreprises, anciens étudiants-) et les étudiants sont préparés à l'interculturel. Ils reçoivent diverses informations (assurance, santé)

Le programme de travail est basé sur des travaux professionnels dans différents secteurs : direction générale, communication, relations internationales, marketing, gestion....) demandant des compétences linguistiques spécifiques à l'entreprise acquises en cours. Le tuteur reçoit une fiche "objectifs du stage" et une convention de stage est signée au préalable.

Le suivi des étudiants se fait par :

- un contact permanent par mail avec le responsable du stage qui peut conseiller à distance sur les travaux réalisés
- un Carnet de bord hebdomadaire à remplir par l'étudiant (décrivant les travaux, les situations de communication, les pratiques interculturelles, une évaluation personnelle) à déposer sur un site collaboratif réservés aux professeurs et étudiants. Chacun peut suivre l'expérience professionnelle et interculturelle des autres et peut échanger grâce au forum.
- un suivi personnalisé par l'équipe avec le tuteur (par visite sur place ou téléphone)

L'évaluation est faite par :

- un bilan de stage écrit de l'entreprise
- une évaluation par un jury de professionnels et professeurs comptant pour 35 % de l'examen : 1 épreuve d'examen sur les communications observées et 1 épreuve d'examen orale + Livret de compétences informatiques à partir des travaux de stage

Les étudiants présentent leurs expériences au retour aux nouveaux étudiants.